

L'expérience de la Cour constitutionnelle de Slovénie

- Date de création de la Cour constitutionnelle : **1991**
- Ouverture de la saisine aux citoyens (en matière de contrôle de constitutionnalité) : **Oui**
- Date de création du site Internet : **1995**
- Adresse du site Internet : **www.us-rs.si** ou **www.us-rs.com**

Communication présentée par Monsieur Arne Marjan MAVCIC, Chef du Centre de documentation de la Cour constitutionnelle de Slovénie, à l'occasion du 2^e séminaire des correspondants nationaux de l'A.C.C.P.U.F., organisé à Paris du 24 au 26 juin 2002.

■ LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES

Le site Internet de la Cour constitutionnelle de Slovénie a été créé en 1995. Il est composé des rubriques suivantes :

– **des pages d'actualité ;**

– **une présentation de la Cour constitutionnelle slovène** qui donne à la fois l'historique et la place de la Cour dans la hiérarchie du système juridique. On y trouve également la liste des présidents, des membres et des secrétaires généraux depuis la création de la Cour ainsi que des photographies des locaux ;

– **les fondements textuels des compétences et du fonctionnement de la Cour**, rubrique qui comprend la Constitution, les textes de lois et le règlement de l'institution ;

– **l'organisation interne de la Cour ;**

– **les liens utiles ;**

– **la jurisprudence ;**

– une rubrique de **droit constitutionnel comparé ;**

– enfin, des informations sur **les coordonnées de la Cour.**

Le site présente l'avantage de proposer, pour la plupart de ces rubriques, des traductions du texte slovène original en langues anglaise, française et allemande.

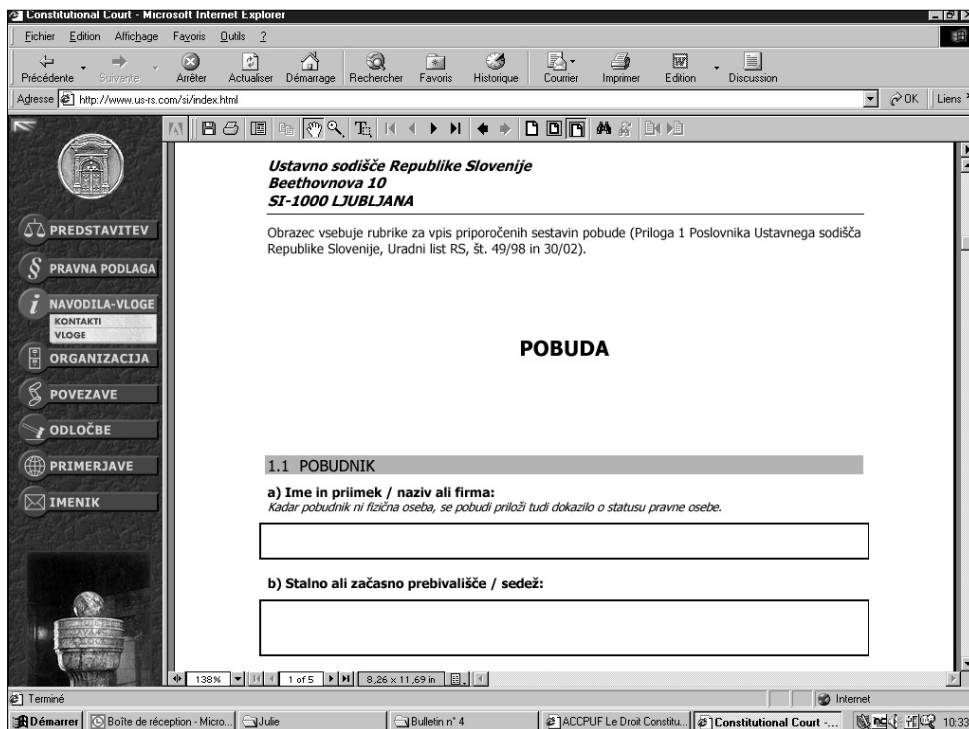
Trois parties du site présentent un intérêt tout particulier :

■ LA SAISINE ÉLECTRONIQUE

Le site propose, en slovène uniquement, une rubrique « Recours » qui offre à tout internaute de nationalité slovène la possibilité de saisir la Cour par voie électronique (voir la copie d'écran ci-dessous) en remplissant le formulaire de saisine disponible en ligne et en le retournant dûment complété.

Toutefois, la signature manuscrite du saisissant étant obligatoire pour que la requête soit validée, celui-ci doit nécessairement envoyer par courrier postal le document signé par lui.

Le recours électronique présente un caractère tout à fait novateur dont le principal avantage est que les saisines sont mieux rédigées, le formulaire étant présenté de telle façon qu'il structure la requête.



Page du site Internet de la Cour constitutionnelle de Slovénie.

■ LA JURISPRUDENCE

Cette rubrique a pour objet principal d'informer rapidement le public sur les décisions de la Cour constitutionnelle slovène. Pour en faciliter l'accès, les décisions sont rigoureusement indexées et les plus importantes sont traduites en langue anglaise.

La présentation d'une décision contient : son numéro d'identification, la date de la décision, les mots-clés, les abstracts et le texte intégral.

■ LE DROIT CONSTITUTIONNEL COMPARÉ

Sous la rubrique « Comparisons », le site Internet de la Cour constitutionnelle slovène propose une dernière originalité : une étude de droit comparé des différents systèmes de justice constitutionnelle dans le monde. Plus de 180 pays sont ainsi référencés dans plusieurs tableaux qui proposent une approche organique (existence d'une Cour ou d'un Conseil constitutionnel autonomes, contrôle de constitutionnalité confié à la Cour suprême), mais également une approche matérielle, c'est-à-dire qui se fonde sur les compétences, extrêmement diversifiées, des institutions chargées du contrôle de constitutionnalité.